



Sources de l'Orne  
communauté de communes



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

## Préambule

L'une des dispositions de la loi Chevènement du 12 juillet 1999 vise à renforcer l'information des habitants sur l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Ainsi, un rapport annuel est adressé au Maire de chaque commune membre de l'EPCI, tel que le prévoit l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (créé par la loi n° 99-586 du 12/07/1999, art. 40) :

*« Le Président de l'EPCI adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier. Les délégués des communes rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »*

Ce rapport d'activité a pour objet de présenter le bilan des actions menées en 2015 par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne.

# Sommaire

## *Première partie : Institution et Fonctionnement*

I. Le territoire	Page 4
II. Les compétences exercées	Page 5
III. La vie institutionnelle	Page 6
IV. Les moyens humains	Page 11
V. Les moyens financiers	Page 13

## *Deuxième partie : Activité communautaire*

I. Aménagement de l'espace	Page 17
II. Développement économique	Page 17
III. Environnement	Page 18
IV. Assainissement collectif	Page 20
V. Eau potable	Page 20
VI. Action sociale	Page 21
VII. Scolaire	Page 23

# Première partie

## Institution et Fonctionnement

### 1 - Le Territoire

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne, issue de la fusion des communautés de communes des Pays de Sées, Mortrée, Essay et de la commune de Chailloué, dont le siège social est 2 rue Auguste Loutreuil à Sées, regroupe 24 communes.



Almenêches	2 027 ha	717 hab.
Aunou sur Orne	1 804 ha	282 hab.
Belfonds	1 429 ha	211 hab.
La Bellière	1 391 ha	123 hab.
Boissei la Lande	711 ha	119 hab.
Boitron	1 335 ha	358 hab.
Le Bouillon	1 777 ha	174 hab.
Bursard	1 055 ha	211 hab.
Le Cercueil	1 323 ha	143 hab.
Chailloué	3 580 ha	935 hab.
La Chapelle près Sées	995 ha	493 hab.
Le Château d'Almenêches	1 076 ha	216 hab.
Essay	1 599 ha	535 hab.

Population totale INSEE 2015

La Ferrière Béchet	1 379 ha	244 hab.
Francheville	972 ha	157 hab.
Macé	1 453 ha	444 hab.
Médavy	434 ha	160 hab.
Montmerrei	1 267 ha	529 hab.
Mortrée	2 336 ha	1085 hab.
Neauphe sous Essai	1 143 ha	209 hab.
Saint Gervais du Perron	1 128 ha	393 hab.
Saint Hilaire la Gérard	890 ha	152 hab.
Sées	4 031 ha	4659 hab.
Tanville	1 332 ha	227 hab.
<b>TOTAL CdC</b>	<b>36 467ha</b>	<b>12 776 hab.</b>

## II – Les compétences exercées

Au 31 décembre 2017, la Communauté de Communes des Sources de l'Orne exerce les compétences suivantes (*remarque : bien que l'arrêté préfectoral entérinant ces nouveaux statuts issus de l'application de la loi NOTRE n'ait été pris qu'en 2018, la Communauté de communes exerce bel et bien ces compétences depuis 2017 – en gras les nouvelles compétences*):

### Les compétences obligatoires

1° Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; **plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.**

2° Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; **promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.**

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement

4° Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

5° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

### Les compétences optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- a) Toute action concourant à améliorer l'environnement sur le territoire de la communauté de communes
- Toute réflexion et action dans le domaine des énergies renouvelables, avec l'accord des communes concernées
  - hydraulique agricole (entretien des fossés cadastrés en milieu rural)

### Politique du logement et du cadre de vie

- a) L'étude et la mise en œuvre de programme d'intérêt général (PIG) en faveur de l'habitat ou d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).
- b) L'étude et la mise en œuvre de programmes d'habitat visant à répondre aux besoins en logements neufs ou anciens à loyers modérés sur les terrains lui appartenant.
- c) Réhabilitation d'immeubles à usage locatif, sous condition que la communauté soit titulaire de droits réels (par acquisition ou bail emphytéotique).

### Création, aménagement et entretien de la voirie

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Enseignement

- a) Entretien et fonctionnement d'équipements liés à l'enseignement public préélémentaire et élémentaire
- b) Construction de nouveaux équipements scolaires
- c) Fixation des règles en matière de sectorisation des écoles

Culture –Sports

- a) Nouvelles constructions à vocation culturelle ou sportive sur des terrains appartenant à la communauté de communes. Entretien et fonctionnement de ces futurs équipements.

Action sociale d'intérêt communautaire

- a) Réalisation et fonctionnement de structure d'accueil pour la Petite Enfance.
- b) Etude et réalisation de tout type de structure d'accueil pour personnes âgées et services à la personne.
- c) Toute étude et action visant au maintien et à l'amélioration de l'offre de soin sur le territoire de la communauté de communes.

Assainissement

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La communauté de communes assure le contrôle de l'entretien régulier, du bon fonctionnement et de la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif.

Dans ce cadre, elle assure les enquêtes individuelles, la vérification initiale de l'état et du bon fonctionnement des installations, la préconisation éventuelle de réhabilitation avec prescriptions techniques.

Ce service fait l'objet d'une redevance auprès des particuliers.

Service d'assainissement collectif d'intérêt communautaire

Réalisation et actualisation d'un schéma d'assainissement

Eau

Production, traitement, adduction, distribution, vente et rachat de l'eau potable

Les compétences facultatives

Loisirs - tourisme

Nouvelles constructions à vocation touristique et de loisirs sur des terrains appartenant à la communauté de communes. Entretien et fonctionnement de ces futurs équipements.

### Randonnée

Développement de la randonnée : balisage, aménagement et promotion d'un réseau d'itinéraires de randonnée VTT, pédestres et équestres répertoriés, en liaison avec les structures spécialisées sur le territoire concerné.

### Secours et incendie

Prise en charge du contingent départemental incendie.

### Solidarité intercommunale

La communauté de communes peut apporter une aide aux associations à caractère d'intérêt communautaire

### Refuge

Prise en charge du refuge agréé pour la gestion des animaux errants dans les conditions définies par la convention de l'établissement retenu par la communauté de communes.

### Etude et mise en place d'un « Relais des Services Publics »

### III - La vie institutionnelle

#### Le Bureau exécutif

**Du fait des nouvelles compétences exercées par la CdC, deux nouvelles vice-présidences ont été créées pour le Tourisme et l'Urbanisme, par délibération du 23 février 2017.**

Le Bureau exécutif est depuis composé du Président et de 8 vice-présidents, assistés si besoin de fonctionnaires de la Communauté de Communes concernés en fonction des sujets abordés.

Il se réunit un lundi matin sur deux. C'est une instance d'examen et d'arbitrage des projets qui lui sont soumis par les commissions intercommunales. Il prend des décisions d'ordre courant, prépare et instruit les dossiers qui seront soumis au vote en Conseil Communautaire.



**Jean-Pierre Fontaine**  
Président  
Maire de Macé



**Damien Roger**  
Finances,  
Affaires sociales  
St Gervais du Perron



**J-Yves Houssemaine**  
Assainissement  
collectif  
Sées



**Jean Leclerc**  
Développement  
économique  
Essay



**Guy Cousin**  
Environnement  
Tanville



**Marc Richard**  
Affaires  
scolaires  
Mortrée



**Paul Vinet**  
Voirie  
Eau potable  
Almenêches



**J-Paul Sauvaget**  
Tourisme  
Sées



**E. Le Carvenec**  
Urbanisme  
Bursard



## Le Bureau des Maires

Chacune des 24 communes (plus les deux communes historiques de Marmouillé et Neuville-près-Sées) est représentée dans le Bureau des Maires, qui est composé de 28 membres : le Président, les 8 vice-présidents et 17 membres.

Le Bureau des Maires se réunit à la demande du Président pour procéder à des échanges d'informations, donner des avis sur les dossiers en cours, valider les orientations prises par le Président et le Bureau exécutif.

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le Bureau a reçu délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exception des compétences relevant exclusivement du Conseil Communautaire.

Outre les membres du Bureau exécutif, les membres du Bureau des Maires sont :

Michel FORTIN, Aunou sur Orne	Martine CARDEY, Essay
Jean-Pierre ROLLAND, Belfonds	Xavier DE STOPPELEIRE, La Ferrière-Béchet
René GESLIN, La Bellière	Guy-Raoul d'HARAMBURE, Francheville
Daniel JAUBLEAU, Boissei la Lande	Henri LECOEUR, Marmouillé
Patrick FLEURIEL, Boitron	Vincent SIX, Médavy
Elisabeth MESNEL, Le Bouillon	Gaël AVENEL, Montmerrei
Stelliane BETTEFORT, Le Cercueil	Patrick LAMBERT, Neauphe-sous-Essai
Marcel RIAN, Chailloué	Martine GUERIN, Neuville-près-Sées
Jean-Pierre BAËLDE, La Chapelle près Sées	Michel LEVESQUE, St Hilaire la Gérard
Didier LERICHE, Le Château d'Almenêches	

## Le Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire est composé depuis le 24 avril 2014 de **44 délégués titulaires**. Le nombre de délégués est déterminé sur la base d'un représentant pour les communes de 0 à 400 habitants, un supplémentaire pour les communes de 400 à 1000 habitants et deux supplémentaires au-dessus de 1000 habitants par tranche de 1000 habitants.



**2017:**

- ✓ 5 réunions de Conseil
- ✓ 144 délibérations
- ✓ 76 décisions du Président sur délégation du Conseil

#### ALMENECHES

ROCHE Géraldine

#### CHAILLOUE

MAACHI Christine

#### LA CHAPELLE PRES SEES

BERNOU Christian

#### MACE

HOËZ Franck

#### MONTMERREI

CARTIER-HATREL Carmen

#### MORTREE

PUITG Reine-Marie

PERSEHAYE Jean-Claude

MARGUERIE Sandrine

#### SEES

DUVAL Rémy

LORITTE Valérie

OLIVIER Elisabeth

CHOLLET Micheline

BARRÉ Rémi

PERREAUX Isabelle

DAVOIS-MARICHAL Françoise

LECOQ Jean-Claude

### Les commissions thématiques

**L'année 2017 a vu la création de deux nouvelles commissions thématiques : La Commission Tourisme (composée à la fois d'élus et de personnes ressources) et la commission Urbanisme, qui aura également le rôle de Comité de Pilotage dans la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.**

A vocation consultative, les sept commissions thématiques réunissent les délégués représentant chaque commune pour **discuter et débattre en amont des projets** avant leur présentation en Bureau et au vote du Conseil.

Elles examinent les dossiers, formulent des suggestions, donnent des avis, préparent des rapports, mais elles ne peuvent en aucun cas décider à la place du Conseil Communautaire.

Ces commissions sont présidées par un Vice-président et sont composées de 26 membres chacune, à raison d'un représentant par commune membre (à l'exception de la Commission Assainissement, composée de 9 membres représentant les communes équipées d'un réseau d'assainissement collectif). Peuvent être membres des commissions des délégués communautaires ou des conseillers municipaux.

- ✓ *Commission des Finances*
- ✓ *Commission Assainissement collectif*
- ✓ *Commission Développement économique*
- ✓ *Commission Affaires scolaires*
- ✓ *Commission Environnement*
- ✓ *Commission Voirie et Eau potable*
- ✓ *Commission Affaires Sociales*
- ✓ *Commission Tourisme*
- ✓ *Commission Urbanisme*

## La désignation des élus de la Communauté de Communes dans les divers organismes

Organisme	Titulaires	Suppléants
Syndicat Mixte du Pays de Sées	FONTAINE Jean-Pierre LECLERC Jean D'HARAMBURE Guy-Raoul HOUSSEMAINE Jean-Yves COUSIN Guy	DUVAL Rémy FLEURIEL Patrick LEVESQUE Michel ROGER Damien BAËLDE Jean-Pierre
SMRTOM du Merlerault	MAACHI Christine BLAVETTE Auguste ROLLAND Jean-Pierre ROMAIN Thierry CHAUVIN Vincent LEVASSEUR Dominique FONTAINE Jean-Pierre LAMBERT Patrick, COUPARD Gilbert LEVESQUE Michel HOUSSEMAINE Jean-Yves COUSIN Guy	FORTIN Michel
SITCOM d'Argentan	AVENEL Didier COUSIN Guy DEBRIS Michel RICHARD Marc	BETTEFORT Stelliane JAUBLEAU Daniel ALLIGNÉ Hervé SIX Vincent
Parc Naturel Régional Normandie Maine	CHOLLET Micheline	
Syndicat Mixte Orne et des affluents	GUYOT Jeannine	GESLIN René
SIVOS de Boucé	GUYOT Jeannine, GESLIN René	
SMIVOS de St Gervais/Vingt Hanaps	ROGER Damien BLAVETTE Auguste	
Mission Locale Alençon	OLIVIER Elisabeth	BAËLDE Jean-Pierre
Comité de pilotage Natura 2000	COUSIN Guy PERSEHAYE Jean-Claude	
Commission de suivi de site de l'installation de déchets non dangereux et du centre de tri de Nonant le Pin	RICHARD Marc	RIANT Marcel
Association de la MARPA	FONTAINE Jean-Pierre	
Syndicat d'assainissement du Bassin de la Tanche	FLEURIEL Patrick ROMAIN Thierry	
Commission Locale de l'Eau du Bassin Orne Amont	BETTEFORT Stelliane	
Conseil d'Administration du Pays d'Alençon	FONTAINE Jean-Pierre HOUSSEMAINE Jean-Yves CARDEY Martine LUBRUN Laurence	ROMAIN Thierry LE CARVENNEC Eric TESSIER Michel RIANT Marcel
Comité de programmation du programme Leader du Pays d'Alençon	CHOLLET Micheline	BARRÉ Rémi DE STOPPELEIRE Xavier
Assemblée Générale du PAPAO	AVENEL Gaël, RICHARD Marc	PERSEHAYE Jean-Claude DEBRIS Michel
Bureau du PAPAO	RICHARD Marc	
Syndicat Départemental de l'Eau	HOUSSEMAINE Jean-Yves VINET Paul	TESSIER Michel PERSEHAYE Jean-Claude
SIAEP de la Région de GAPREE	FORTIN Jean-Louis CORMIER Christophe	COULANGE Daniel BRETEAU Sébastien
SIAEP de la Région de St Sauveur de Carrouges	LATORRE Chantal BOUCHER David GESLIN René	FERRE Véronique HARDY Martine JEANNIN Jean-Claude

	MERCIER Christian	ROGER Patrice
SIAEP de la Vingt Hanaps	LE LIEVRE Marc CHOLLET Julien	BIDAULT Gérard PROUET Olivier
SIAEP de la Région d'Essay	BOURDAIS Annick CARDEY Martine FLEURIEL Patrick GUIBERT Christian LE CARVENNEC Eric BODIN Pascal	
SIAEP de la Région d'Argentan	BETTEFORT Stelliane POTTIER Jean-François AVENEL Gaël LEVESQUE Michel COUSIN Guy	
SIAEP de la Région du Merlerault	LEURENT Lydie LUBRUN Laurence PROD'HOMME Jeannine SCHNEIDER Véronique POTTIER Marc ROBLIN Bruno CHATEL Jacques COUPARD Gilbert	BOUSSAUD Françoise JUMEL Walter LOUVEL Damien LEBOË Pierrick GESLIN Michel LECOEUR Henri BOULANT Samuel ALEIXANDRE Emmanuel
Commission consultative du SE61	LE CARVENNEC Eric	

## IV - Les moyens humains

### *Les faits marquants de 2017 :*

- Le service du SPANC est assuré par **Cédric LETORT** depuis février 2017, en remplacement de Manon RICHARD
- Du fait de la reprise de la compétence Tourisme, deux nouveaux agents nous ont rejoint au printemps : **Catherine DELAUNAY**, chargée de la promotion touristique, et **David SABRE**, également chargé d'accueil et de promotion touriste, mais aussi chargé de communication pour la CdC.
- Le service Finances et comptabilité a accueilli en mai **Florence PASQUIER**, en remplacement de Véronique FOSSE.
- Suite au départ de Charlie GITEAU, le poste de responsable des services technique a été confié à **Régis ROLAND** en octobre 2017.
- Pour délibération du 14 décembre 2017, le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) a été mise en place.

## V - Les moyens financiers

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Commune compte neuf budgets (le budget principal et huit budgets annexes)

### Liste des budgets

- Budget principal
- Budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif »
- Budget annexe « Assainissement Collectif »
- Budget annexe « Eau Potable »
- Budget annexe « Patrimoine Locatif » qui regroupe les budgets annexes « Commerce de proximité, Centre d'Allotement, Zone des Vaux, Rallye Cross et Centre d'activité »
- Budget annexe « Petite enfance »
- Budget annexe « Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères
- Budget annexe « Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères »
- Budget annexe « Photovoltaïque »

### Fiscalité

#### **TAUX DE FISCALITE 2017**

- Taxe d'habitation : 16,44 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,95 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 22,86 %
- Cotisation Foncière Unique Entreprises : 18,25 %

Il est à noter que les taux sont maintenus depuis 2013.

#### **Attributions de compensation versées aux communes pour l'année 2017**

Almenêches	8 305 €	Essay	5 964 €
Aunou sur Orne	3 515 €	Francheville	1 178 €
Belfonds	1 500 €	La Ferrière Béchet	4 599 €
La Bellière	475 €	Macé	19 498 €
Boissei La Lande	742 €	Médavy	4 005 €
Boitron	5 638 €	Montmerrei	3 393 €
Le Bouillon	2 101 €	Mortrée	38 497 €
Bursard	843 €	Neauphe sous Essai	16 883 €
Le Cercueil	2 915 €	Saint Gervais du Perron	13 077 €
Chailloué	50 032 €	Saint Hilaire la Gérard	426 €
La Chapelle près Sées	3 644 €	Sées	274 960 €
Le Château d'Almenêches	3 809 €	Tanville	4 918 €
		<b>TOTAL</b>	<b>470 917 €</b>

#### **Marchés publics**

13 procédures de mise en concurrence ont été lancées en 2017 :

- 10 marchés de travaux
- 3 marchés de service ou de maîtrise d'œuvre

## Les budgets de 2017 et les comptes administratifs de 2016

Les Comptes administratifs de 2016 (budget principal et budgets annexes) ont été adoptés par le Conseil Communautaire lors de la séance du 23 février 2017. Le budget principal ainsi que les budgets annexes pour 2017 ont également été approuvés.

### Comptes administratifs 2016 consolidés (tous budgets confondus)

	Dépenses	Recettes	Excédent cumulé
Total fonctionnement	7 909 534,16 €	8 937 016,97 €	1 223 051,27 €
Excédent de fonctionnement	1 027 482,81 €		
Total investissement	5 899 569,89 €	6 095 138,35 €	
Excédent d'investissement	195 568,46 €		

### Budgets 2017 consolidés (tous budgets confondus)

	Dépenses	Recettes
Total fonctionnement	12 501 446,00 €	12 501 446,00 €
Total investissement	11 220 102,00 €	11 220 102,00 €
	23 721 548,00 €	23 721 548,00 €

## PRESENTATION CONSOLIDEE (Budget général et Budgets annexes) COMPTES 2016 ET BUDGET 2017 (principaux chapitres)

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Réalisé 2016	Budget 2017
011 - Charges à caractère général	1 281 121,90 €	2 030 243,00 €
012 - Charges de personnel	2 232 956,89 €	2 712 614,00 €
65 - Charges de gestion courantes	1 846 324,61 €	1 926 353,00 €
66 - Charges financières	192 424,52 €	180 377,00 €
67 - Charges exceptionnelles	25 350,53 €	265 365,00 €
042 - Dotation aux amortissements	1 002 371,91 €	974 840,00 €
68 - Dotations aux provisions	0,00 €	4 150,00 €
014 - Atténuation de produits	1 328 983,80 €	1 300 868,00 €

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Réalisé 2016	Budget 2017
013 - Remboursement de frais	50 615,77 €	59 255,00 €
70 - Produits des services	1 733 563,63 €	2 078 671,00 €
73 - Impôts et taxes	5 437 174,00 €	5 429 418,00 €
74 - Dotations et participations	946 564,26 €	1 486 495,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	295 345,02 €	276 300,00 €
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	162 989,66 €	60 051,00 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	4 208,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert	316 309,42 €	310 020,00 €

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Réalisé 2016	Budget 2017
040 - Opérations d'ordre de transfert	316 309,42 €	363 103,00 €
020 - dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
16 - Remboursement d'emprunts	660 126,28 €	723 753,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	304 813,65 €	530 905,00 €
21 - Immobilisations corporelles	273 574,83 €	1 332 877,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 453 036,59 €	7 431 480,00 €
27 - Autres immobilisations financières	600,00 €	1 200,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	21 822,88 €	81 410,00 €
13 - Subventions d'investissement	2 869 286,24 €	0,00 €

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Réalisé 2016	Budget 2017
10 - Dotations, fonds divers et réserves	432 739,11 €	2 712 872,00 €
13 - Subvention d'investissement	4 190 747,38 €	2 973 850,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	252 043,33 €	2 846 870,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 086,48 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €
021 - Virement de la section de fonction.	0,00 €	289 853,00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre - Amortissement	1 002 371,91 €	974 810,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	216 150,14 €	81 410,00 €

### Subventions aux associations 2017

Associations	Montant
Art et Cathédrale	3 000 €
Comice Loutreuil	920 €
Comité d'organisation de la Foire aux Dindes	5 000 €
Un geste, un rêve, un sourire	500 €
Comité Intercommunal d'Animation	2 000 €
Vivre en Pays d'Orne	500 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mortrée	1 500 €
ESVA Centre Turiault	3 000 €
Syndicat d'Initiatives Essay (Salon du Livre)	1 400 €
MARPA	10 000 €
Mini-Turbo Club Cailloutin	500 €
Comice Agricole du Canton de Mortrée	920 €
Ferme équestre des tertres	500 €
Familles Rurales de la Région d'Essay	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 040 €</b>

## Deuxième partie

# L'Activité Communautaire

### I - L'aménagement de l'espace

La Communauté de Communes a repris la compétence « étude, élaboration, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, des plans locaux d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

C'est donc la CdC qui a achevé la procédure pour les révisions et modification du Plan Local d'Urbanisme de Chailloué, lancées par la commune.

**Ainsi, les révisions allégées n°1, 2 et 3 et la modification n°4 du Plan Local d'urbanisme de Chailloué ont été approuvées par le Conseil Communautaire le 13 avril 2017.**

La CdC a également procédé aux démarches nécessaires à la mise l'enquête publique de la **révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée Neuville-près-Sées**, qui a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 12 octobre 2017.

### II - Développement économique

Suite à la mise en œuvre de la loi NOTRe, la Communauté de Communes s'est vue transférée la compétence pour l'ensemble des zones d'activités existantes sur son territoire.

Ainsi, par décision du 14 mars 2017, la ruche d'entreprises et le bâtiment industriel abritant deux entreprises situés dans la zone d'activités de Sées, ont été mis à disposition de la Communauté de Communes, qui en assure désormais la gestion et les a intégrés à son budget annexe patrimoine locatif.

### III - Voirie

#### Marché de travaux de voirie 2017

Comme chaque année, la Communauté de Communes a mis en œuvre un programme d'entretien de la voirie :

Lot n°1 « Assainissement de chaussées » : 61 020,19 € TTC

Lot n°2 « Aménagement de chaussées » : 290 708,68€ TTC

#### Aménagement de la route d'Argentan à Almenêches

Coût de l'opération : 113 682,80 €

Subvention (DETR) : 48 427 €

Fond de concours commune d'Almenêches sur aménagement de voirie et éclairage public



## Eclairage public

Des marchés de création d'éclairage public suite à effacement des réseaux ont été attribués en 2017 :

- Pour la rue Amédée d'Harcourt à Essay : 10 941,60 € TTC
- Pour la Route d'Ecouves à Mortrée : 39 904,56 € TTC

La CdC a également signé un marché pour un programme d'éclairage public permettant le remplacement de l'ensemble des lampes vétustes par des luminaires en LED, pour un montant de 110 306,64 € TTC.

## III - Environnement

### 1 - Le SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne effectue sur le territoire les contrôles obligatoires imposés par la réglementation, à savoir :

- **Le contrôle diagnostic de l'existant** : rapport sur les caractéristiques de l'habitation, de la parcelle et du système d'assainissement. Il permet de dresser un état des lieux des installations d'assainissements non collectif présentes sur l'ensemble du territoire.
- **Le contrôle périodique de bon fonctionnement** : suite au contrôle diagnostic de l'existant, il permet de vérifier sur la durée l'état de l'installation d'assainissement, notamment en contrôlant le bon entretien des ouvrages (vidange, etc.). Sur le territoire de la communauté de commune des Sources de l'Orne, la fréquence de contrôle a été fixée à 10 ans
- **Le contrôle des installations neuves ou réhabilitées** :
  - Examen préalable de la conception : vise à valider l'adaptation de la filière selon la nature du sol, les caractéristiques de l'habitation et de la parcelle.
  - Vérification de l'exécution des travaux : vise à valider la bonne réalisation des travaux selon la réglementation en vigueur.
- **Le contrôle diagnostic de l'existant dans le cadre d'une vente** : Depuis le 1er janvier 2011, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'assainissement non collectif doit joindre au dossier de diagnostic immobilier un diagnostic de l'existant délivré par le SPANC et daté de moins de 3 ans.

#### En 2017, le SPANC a réalisé

- 55 diagnostics avant vente ;
- 41 contrôles de conception ;
- 54 vérifications d'exécution de travaux
- 44 vérifications de bon fonctionnement périodiques

### *Les faits marquants en 2017 :*

- ✓ Poursuite du marché de travaux pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif 1<sup>ère</sup> tranche => Fin des travaux : avril 2017
- ✓ **Attribution du marché de travaux pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif 2<sup>ème</sup> tranche :**
  - Lot n°1 « Communes de La Ferrière Béchet, St Hilaire la Gérard, Tanville » : **Entreprise Cyrille JARDIN** pour un montant minimum de 50 000 € HT et au maximum 200 000 €
  - Lot n°2 « Communes de Belfonds, Marmouillé, Macé, Boissei la Lande » : **SARL LAWSON** pour un montant minimum 50 000 € HT et au maximum 200 000 €
  - Début des travaux : Septembre 2017
  - Fin des travaux : Novembre 2017

## 2 - Bassins versants de la Thouane et de la Sennevière

### *Les faits marquants en 2017 :*

- ✓ 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'entretien sur les bassins versants de la Thouane et de la Sennevière pour un montant de 21 230,30 € TTC.
- ✓ 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'aménagements bocagers sur les bassins versants de la Thouane et de la Sennevière
  - 3,8 km de haies ont été replantées
- ✓ Poursuite du diagnostic sur les bassins versants de l'Orne et du Don
  - Rencontre avec certains riverains

## 3 – Ordures ménagères

### *Taux de taxe d'enlèvement des OM 2017 :*

Zone 1 « Sées urbaine » : 17,77 %  
Zone 2 « Zone rurale ex-C.D.C. Sées + Essay, Boitron, Bursard » : 10,13 %  
Zone 3 « Zone Entreprises » : 5,60 %  
Zone 22 « Zone Chailloué » : 14,25 %

### *Tarifs de la redevance d'enlèvement des OM 2017 :*

- Foyers uniquement desservis par conteneur
  - plein tarif 196 €
  - demi-tarif 98 €
- Foyers desservis en porte à porte, une fois par semaine
  - plein tarif 198 €
  - demi-tarif 99 €
- Foyers desservis en porte à porte deux fois par semaine
  - plein tarif 228 €
  - demi-tarif 114 €

## ***Les faits marquants en 2017 :***

Institution et perception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018

### **Le fonctionnement du service d'enlèvement des ordures ménagères :**

La collecte des déchets est réalisée et organisée par un syndicat de ramassage et traitement des ordures ménagères, qui s'occupe également de la valorisation des déchets collectés. Sur le territoire de la Communauté de Communes deux syndicats en sont chargés, à Argentan et Le Merlerault.

Le service comprend deux volets :

- collecte, transport enfouissement des non-recyclables, collecte et traitement des recyclables
- déchetteries : collecte, transport et recyclage

Ces syndicats facturent la Communauté de Communes en fonction du coût de leur prestation, et la CdC se charge de collecter auprès des administrés les recettes pour financer ce coût.

### **Un historique différent selon les communes**

Les Communautés de Communes des Pays de Mortrée, de Sées et d'Essay ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Deux systèmes différents de financement du service de collecte des ordures ménagères ont alors cohabité : la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, avec des coûts différents en fonction des zones.

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne a néanmoins eu pour obligation légale d'harmoniser le tout en un seul système au 15 octobre 2017.

### **Le choix de la TEOM**

Lors de la réunion de Conseil Communautaire du 12 octobre 2017, devant la complexité de la mise en application la CdC a décidé d'**abandonner le mode de paiement dit à la redevance**, et de voter l'**application sur l'ensemble du territoire de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.)**. La taxe d'enlèvement d'ordures ménagères était déjà appliquée jusqu'en 2017 aux trois-quarts de la population du territoire, elle l'est d'ailleurs à 97% des intercommunalités.

La Communauté de Communes a décidé lors du vote de la mise en place de la TEOM de **plafonner la valeur locative servant de base au calcul, à deux fois la valeur locative cadastrale moyenne de chaque commune.**

Le même jour, le **zonage** a également été approuvé comme suit :

- Zone 1 : ramassage porte à porte pour le bourg de la ville de Sées
- Zone 2 : ramassage porte à porte pour le bourg de la commune de Mortrée
- Zone 3 : ramassage porte à porte pour la commune de Chailloué, les communes de Montmerrei, Almenêches et Francheville
- Zone 4 : ramassage de conteneurs pour les communes d'Aunou sur Orne, Macé, Neauphe-sous-Essai, Belfonds, Boitron, Le Bouillon, Bursard, La Chapelle-près-Sées, Essay, La Ferrière-Béchet, Saint Gervais du Perron, Saint Hilaire la Gérard, Tanville, Boissei-La-Lande, La Bellière, Le Cercueil, Le Château d'Almenêches, Médavy et la campagne de Sées
- Zone 5 : zone Entreprises

## IV - L'assainissement collectif

### Tarifs de la redevance 2017

<b>LA CHAPELLE PRES SEES</b> Abonnement : 100 € HT Tarif au m <sup>3</sup> : 2 € HT	<b>MACE</b> Abonnement : 80 € HT Tarif au m <sup>3</sup> : 1 € HT
<b>ESSAY</b> Abonnement : 52,14 € HT Tarif au m <sup>3</sup> : 1,7137 € HT	<b>SEES</b> Abonnement : 40 € HT Tarif au m <sup>3</sup> : 1,55 € HT
<b>ALMENECHES, MONTMERREI et MORTREE</b> Abonnement : 80 € HT Tarif au m <sup>3</sup> : 1,50 € HT	<b>CHAILLOUE</b> Abonnement : 110 € HT Tarif au m <sup>3</sup> : 2,10 € HT
<b>SAINT GERVAIS DU PERRON</b> Abonnement : 80 € HT Tarif au m <sup>3</sup> : 1,60 € HT	

### *Les faits marquants en 2017 :*

- ✓ Attribution du marché de travaux d'**extension du réseau d'assainissement collectif avenue du 8 mai 1945 à Sées** pour un montant 59 859,60 € TTC
- ✓ Attribution du marché de travaux de **réhabilitation et d'extension des réseaux EU et EP sur la commune d'Almenêches** pour un montant de 496 443,12 € TTC
- ✓ **Etude géotechnique dans le cadre de la création d'un réseau d'assainissement d'eaux usées sur le hameau de Bonain à Mortrée et sur le bourg de Médavy et de la création d'une station d'épuration à Médavy** pour 13 256,40 € TTC
- ✓ **Curage des lits de séchage plantés de roseaux à la station d'épuration de Chailloué** pour 8 118 € TTC
- ✓ **Réalisation d'une étude de révision du zonage d'assainissement des hameaux du Mesnil et St Hippolyte à Almenêches** pour 5 997 € et **approbation** de cette révision par le Conseil Communautaire le 12 octobre 2017

## V - L'eau potable

### Ferme Foulon

Le 4 juillet 2017, s'est tenue une réunion de concertation, à la demande d'Agence de l'Eau Seine Normandie, réunissant des représentants de la CdC bien sûr, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Syndicat Départemental de l'Eau, de la DDT, de la DRAAF, de la SAFER et de la Chambre d'Agriculture de l'Orne.

Le projet de la Communauté de Communes a été présenté aux partenaires présents et des échanges plus ou moins fructueux ont pu avoir lieu avec l'ensemble des acteurs présents.

### Travaux

Attribution du marché de travaux d'interconnexion des canalisations d'eau potable sur la commune de Sées (Boisville) pour 67 865,20 € HT

## VI - La Petite Enfance

### Maison de la Petite Enfance



En 2017,

- ✓ 71 enfants accueillis à la M.P.E
- ✓ 231 jours d'ouverture
- ✓ 52 787 heures d'ouverture possibles
- ✓ 38 094 heures facturées aux familles

### *Les faits marquants en 2017 :*

- ✓ Fête de la crèche le 23/06/2017 pour clôturer la rentrée 2016/2017 avec tous les enfants et leurs familles au sein de nos locaux. L'équipe prépare des ateliers : maquillages, coloriages, chamboule-tout et pour finir un lâcher de ballons, puis place au budget préparé en partie par les grands lors d'un atelier cuisine
- ✓ Porte ouverte le 25/07 pour présenter la structure aux nouvelles familles uniquement. Nous nous répartissons les groupes avec le futur binôme de professionnelles pour la future rentrée et nous nous installons dans les pièces où ces enfants passeront leurs journées. Nous répondons aux diverses questions des familles
- ✓ Réunion de rentrée le 10/10/2017 pour faire le point sur l'année à venir, répartition par groupe d'âges pour faciliter les échanges en petits groupes.
- ✓ Visite de la caserne des pompiers de Sées le 09/11/2017 avec le groupe des plus grands grâce à la sympathie d'un volontaire.
- ✓ Soirée de Noël le 19/12/2017, nous nous retrouvons dans une salle de Sées avec pour programme : diaporama sur le quotidien des enfants, spectacle organisé par l'équipe de la crèche avec des ombres chinoises, puis un texte inventé sur le thème de Noël. Nous terminons

avec la venue du Père Noël. A l'occasion, nous pouvons faire des photos. Nous prenons un verre et mangeons quelques gourmandises.

✓ Au quotidien, les activités extérieures :

○ Utilisation de la salle de motricité de l'école de La Lavanderie tous les vendredis en période scolaire

○ Participation aux séances de ciné filou au cinéma de Sées, aux séances de bébés lecteurs à la médiathèque et venue d'une animatrice à la médiathèque une fois par semaine pour lire des histoires aux enfants

○ Nous profitons de la proximité du Lycée agricole pour aller voir régulièrement les animaux

## Relais Assistantes Maternelles

### *Les faits marquants en 2017 :*

- ✓ Sorties au cinéma pour les enfants dès 2 ans
- ✓ Bébés lecteurs à la médiathèque de Sées : une fois par mois sur le temps du RAM
- ✓ Bébés lecteurs à la médiathèque de Mortrée: un mardi tous les 2 mois
- ✓ Janvier : « RAM en fête », création d'un spectacle par les Assistant(e)s maternel(le)s en partenariat avec la Médiathèque de Sées
- ✓ Février : Diffusion du film d'animation « A deux, c'est mieux ! » dans le cadre des séances « Ciné des P'tits Rex » au Cinéma Le Rex de Sées
- ✓ Mars : Séance autour de la psychomotricité à destination des Parents et Assistant(e)s Maternel(le)s sur le thème « Se mettre à la place de bébé avant la marche »
- ✓ Avril : Atelier « Jardinage » à la Maison d'Accueil Rural pour les Personnes Agées (MARPA)
- ✓ Mai : organisation d'une matinée « Café causerie », temps d'échange sur l'estime de soi à destination des Assistant(e)s Maternel(le)s en partenariat avec l'UDAF
- ✓ Juin : Temps d'éveil musical par Matthieu Huet au Palais d'Argentré
- ✓ Juillet : Atelier de motricité à l'Ecole Yvonne Sillière de Mortrée avec un temps d'accueil en classe pour les futures petites sections
- ✓ Août : Sortie à Aunou sur Orne accompagné de Camille Roullier, technicien des rivières à la Communauté de Communes, pour une sortie pédagogique sur la faune et la flore qui nous entoure
- ✓ Septembre : Réunion d'information à destination des Assistant(e)s Maternel(le)s sur le départ en formation animé par une professionnelle d'IRFA Evolution
- ✓ Octobre : Initiation aux Gestes d'Urgence Pédiatriques animé par une professionnelle de la Croix-Rouge en partenariat avec la Mutualité Française
- ✓ Novembre : Atelier sur la notion de Nesting (assurer un environnement sain à son enfant) à destination des Parents et Professionnel(le)s
- ✓ Décembre : Proposition d'un spectacle jeune public par la Compagnie Mandarine

En 2017, **30** assistantes maternelles sont venues régulièrement aux ateliers d'éveil, soit **74** enfants qui ont fréquenté régulièrement les ateliers d'éveil du RAM.

Au total, **40** assistantes maternelles sont venues au moins une fois à un atelier d'éveil, soit **82** enfants ont fréquenté ponctuellement un atelier d'éveil du RAM

## VII – Les écoles

### *Les faits marquants en 2017 :*

✓ **Fin des travaux de construction du pôle scolaire d'Almenêches**

Coût de l'opération : 2 024 486,14 €

Subvention (DETR) : 756 066,35 €

Subvention (Bois Energie - Département) : 7 970 €

Subvention (DEFI NERGIE – Région) : 34 381 €

Emprunt : 900 000 €

✓ **L'étude sur la réfection du groupe scolaire Yvonne Sillière de Mortrée se poursuit**

### *Les écoles en 2017 :*

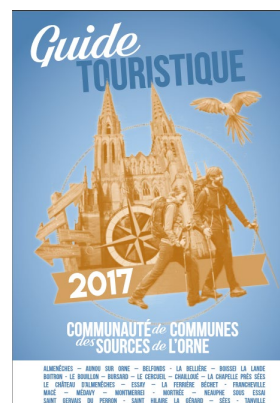
- 8 écoles maternelles et élémentaires
- 787 élèves
- 20 600 € de subvention de fonctionnement
- 65 228 € d'équipement réalisés

## VIII – Tourisme et Communication

### *Tourisme*

La Communauté de Communes a repris la compétence Tourisme en 2017. Les techniciens recrutés pour la mise en œuvre du développement touristique intercommunal ont fait leur maximum en un temps record pour que la première saison touristique intercommunale soit un succès !

A commencer par l'édition du premier guide touristique intercommunal, qui, tout en continuant de valoriser la Cathédrale de Sées et l'ensemble du patrimoine sagien comme atouts touristiques majeurs, a recensé l'ensemble des points d'intérêt touristique du territoire, et surtout, a esquissé les premières lignes de la future stratégie touristique intercommunale, qui s'appuie entre autre sur la valorisation du tourisme vert et de la randonnée.



### *Communication*



Parallèlement à la compétence Tourisme, la CdC a décidé de mettre en place une véritable communication, afin de mieux informer les habitants et les élus et de valoriser ses actions et ses projets.

Première étape réussie avec la diffusion en décembre du premier Mag de la CdC !

Ce numéro « 0 » avait pour ambition de présenter la CdC, ses compétences et ses projets et il a reçu un bon accueil auprès de la population.